

L'ENVOL DES DÉPENSES DE LOGEMENT EN 2003

Virginie CHRISTEL, Heidi MAGNAN,
Claire PLATEAU, Josée RAKOTOMALALA

En 2003, les dépenses courantes de logement progressent de 6 % pour atteindre 227 milliards d'euros. Cette augmentation, la plus soutenue de la décennie, s'explique principalement par un accroissement des dépenses d'énergie lié à un hiver moins clément, alors que la hausse des loyers et des charges reste vive.

L'évolution des aides personnelles (+ 1,3 %) dont les barèmes n'ont pas été actualisés en 2003, ne permet pas d'atténuer les efforts supplémentaires des ménages pour se loger.

Dans un contexte économique morose, les revenus des ménages marquent le pas (+ 2,3 %), si bien que le poids des dépenses de logement dans le budget s'accroît de 0,8 point par rapport à 2002 pour atteindre 21 %, le plus haut niveau depuis 1996.

Un ménage locataire dépense en moyenne 6 300 euros pour se loger, soit 4,8 % de plus que l'année précédente.

Le logement est un poste-clé du budget des ménages

Les dépenses pour se loger tiennent une place particulière dans le budget des ménages. Avec un cinquième du revenu qui leur est consacré, elles en sont le premier poste, loin devant celui des transports ou de l'alimentation. Ce sont des dépenses contraintes, qui s'ajustent difficilement à court terme. Comme l'usage d'un logement est une priorité, elles peuvent conduire les ménages à différer ou à annuler d'autres dépenses de consommation. Dans les périodes de ralentissement économique, les ménages les moins aisés sont les premiers à rencontrer des difficultés pour faire face à ces dépenses.

Le logement est un facteur important de cohésion sociale. Les pouvoirs publics jouent un rôle important en distribuant des aides personnelles au logement pour atténuer les efforts de certains ménages pour se loger. Ainsi, 22 % de la dépense engagée par les locataires HLM, est prise en charge par la collectivité.

La hausse des dépenses courantes est la plus forte depuis 1992

En 2003, les dépenses courantes pour se loger¹ augmentent de 6 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 227 milliards d'euros (tableau 1). C'est la plus forte hausse de la décennie. Cette évolution s'explique par une augmentation forte des dépenses en volume, conjuguée à une hausse des prix un peu plus rapide (graphique 1).

Tableau 1 : Dépenses courantes

	Valeur (en milliards d'euros)		Évolution 2003/2002 (en %)			Évolution 2002/2001 (en %)		
	2003	2002	Valeur	Volume	Prix	Valeur	Volume	Prix
Loyers	164,6	156,5	5,2	2,5	2,6	5,3	2,5	2,7
Energie	41,6	38	9,5	6,8	2,5	-3,5	-3,5	0
Charges	20,6	19,5	5,8	3	2,7	4	0,8	3,2
Dépenses courantes	226,8	214	6	3,3	2,6	3,5	1,2	2,3

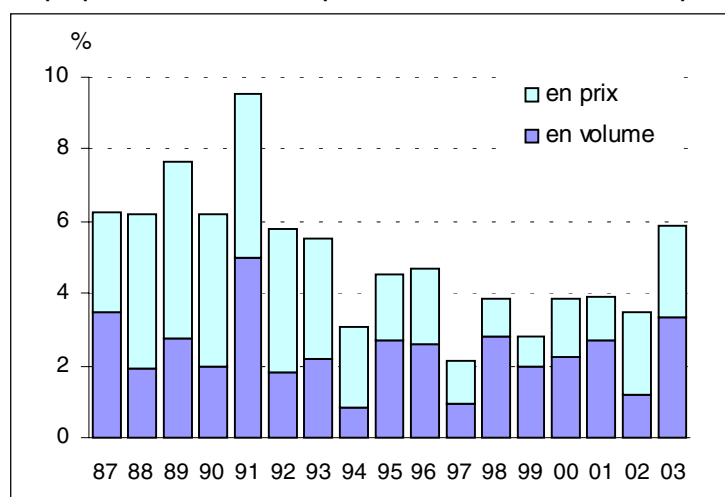
Source : compte du logement, estimations provisoires pour 2003

Champ : Logements ordinaires

¹ dans les logements ordinaires.

LOGEMENT

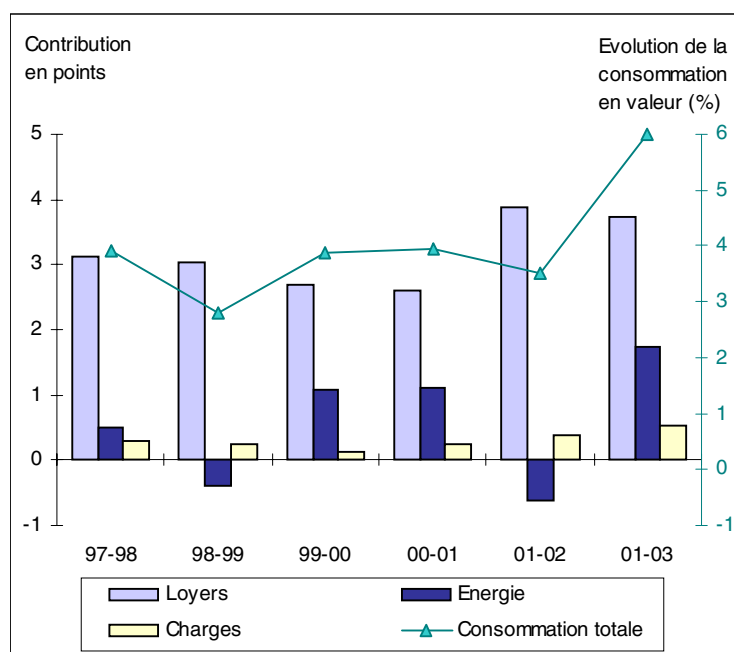
Graphique 1 : Évolution des dépenses courantes en volume et en prix



Source : compte du logement, estimations provisoires pour 2003

Les loyers augmentent au même rythme qu'en 2002. Mais en 2003, cette hausse n'est plus compensée par une baisse des dépenses d'énergie. Au contraire, les effets s'ajoutent, expliquant l'accélération des dépenses courantes de logement (graphique 2).

Graphique 2 : Contribution des loyers, de l'énergie et des charges à l'évolution des dépenses courantes



Source : compte du logement, estimations provisoires pour 2003

La hausse des loyers tire celle des dépenses de logement en raison de leur poids prépondérant dans les dépenses (73 %). Sur les 6 points de hausse en 2003, 3,8 points sont imputables aux loyers, 1,7 aux dépenses d'énergie et 0,5 aux charges.

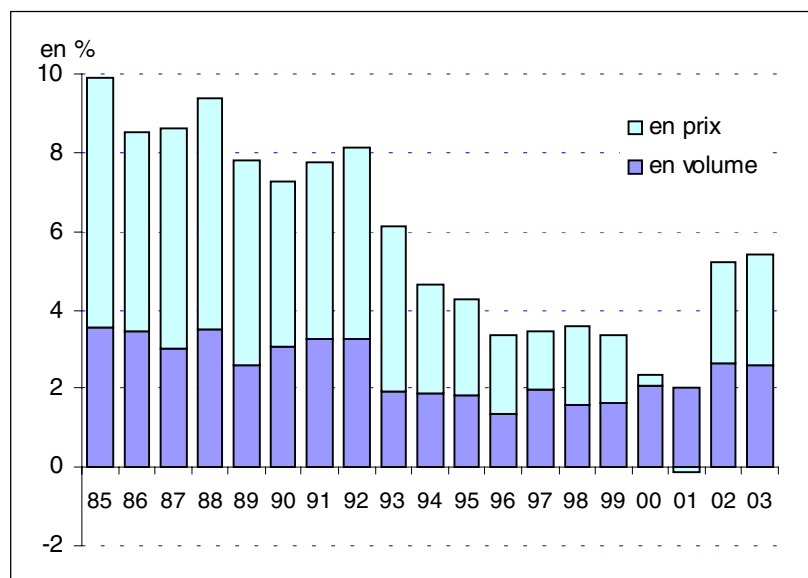
Les consommations d'énergie, qui représentent 20 % des dépenses de logement, dépendent essentiellement des conditions climatiques. Elles augmentent fortement en volume (+ 6,8 %). L'hiver 2003 plus rigoureux que le précédent les a stimulées. En revanche, l'utilisation des climatiseurs lors de la canicule a eu un impact limité sur la consommation d'énergie car ils équipaient moins de 1,4 % des logements en 2002 (enquête logement).

LOGEMENT

La hausse des loyers reste vive en 2003

Les montants des loyers sont en hausse de 5,0 % avec des évolutions en volume et en prix des loyers très voisines de celles de 2002 (*graphique 3*). Comme chaque année, l'augmentation du nombre de logements (1,2 %) et les efforts permanents pour améliorer leur confort expliquent environ 2,5 points de hausse, pris en compte dans les évolutions en volume. La hausse des prix (2,6%) reste soutenue et dépasse de 0,3 point l'inflation. Elle est plus marquée dans le secteur social que dans le secteur libre.

Graphique 3 : Evolution des loyers des locataires en volume et en prix



Source : compte du logement, estimations provisoires pour 2003

Les prix du secteur libre ralentissent légèrement car ils bénéficient d'une moindre progression de l'indice du coût de la construction, référence pour la revalorisation maximale des loyers en cours de bail. En revanche, les prix du secteur social, qui ne bénéficie plus depuis 2002 des recommandations de gel des loyers de l'Union Sociale pour l'habitat à ses adhérents (*encadré 1*), augmente plus vite (3,3 % après 2,1 %).

En 2003, les locataires ont acquitté 50 milliards d'euros de loyer pour leur résidence principale, soit 5,3 % de plus qu'en 2002 (*tableau 2*). Les loyers imputés aux propriétaires occupants sont évalués à 99 milliards d'euros. Le loyer imputé est un loyer fictif, égal au loyer que paierait le propriétaire s'il était locataire de son logement². Il mesure l'avantage en nature lié à la possession de son logement ou encore la rémunération implicite du capital immobilisé par le propriétaire dans son logement. Au total, les loyers des logements ordinaires, réels ou imputés, s'élèvent à 165 milliards d'euros.

Tableau 2 : Les loyers par filière

Filière	Valeur des loyers		Évolution 2003/2002			Évolution 2002/2001		
	2003	2002	Valeur	Volume	Prix	Valeur	Volume	Prix
Résidences principales	149,3	142,2	+ 5,0	+ 2,4	+ 2,6	+ 5,2	+ 2,4	+ 2,7
Propriétaires occupants*	99,3	94,6	+ 4,9	+ 2,3	+ 2,5	+ 5,2	+ 2,3	+ 2,8
Locataires, dont :	50,0	47,6	+ 5,3	+ 2,5	+ 2,8	+ 5,3	+ 2,6	+ 2,6
Locataires d'un particulier	30,3	28,6	+ 5,6	+ 3,1	+ 2,5	+ 6,0	+ 3,1	+ 2,8
Locataires HLM	13,0	12,4	+ 5,2	+ 1,8	+ 3,3	+ 4,2	+ 2,0	+ 2,1
Résidences secondaires*								
Ensemble des logements	164,6	156,5	+ 5,2	+ 2,5	+ 2,6	+ 5,3	+ 2,5	+ 2,7

* Loyers imputés

Source : compte du logement, estimations provisoires pour 2003

Champ : Logements ordinaires

² Indexés par convention sur les prix du secteur libre, les loyers des propriétaires évoluent moins vite qu'en 2002

Encadré 1

Les loyers du secteur HLM

Les hausses de loyer dans le secteur HLM n'ont pas pour objectif de procurer des bénéfices aux bailleurs, mais d'assurer l'équilibre des budgets prévisionnels. Elles sont établies sur la base des programmes d'entretien et d'investissement, mais prennent aussi en considération la solvabilité des locataires, et sont donc modulées en conséquence.

La charge financière est un poste particulièrement lourd dans les comptes des bailleurs sociaux. Elle représente plus de la moitié des dépenses. Toute variation de cette charge financière a donc un impact très fort sur les loyers d'équilibre. Ainsi, la baisse des taux d'intérêt des livrets A de 3 à 2,25 % entre août 1999 et juillet 2000 a bénéficié directement aux locataires des HLM dont les loyers ont été bloqués. En 2001, la prolongation du gel des loyers alors que le taux d'intérêt était revenu à 3 %, n'a été possible que par le versement d'une ristourne aux sociétés HLM par la Caisse des Dépôts et Consignations. En contrepartie, les sociétés HLM s'engageaient à sortir du gel de façon « progressive et modérée » de manière à étaler sur cinq ans les 3,4 points de retard d'actualisation accumulés en deux ans.

Les hausses de loyer redonnent des marges de manœuvre aux sociétés HLM pour l'entretien du parc et le financement d'activité nouvelle.

La hausse des dépenses d'énergie est la plus forte depuis 1991

En 2003, les dépenses d'énergie, qui représentent un cinquième des dépenses courantes, augmentent de 9,5 % pour atteindre 42 milliards d'euros. Cette hausse, la plus importante depuis 1991, s'explique par le cumul des aléas climatiques (hiver 2003 rigoureux comparé à 2002 clément) qui augmente les dépenses en volume (+ 6,8 %) et la reprise de l'augmentation du prix de l'énergie (+ 2,5 %) après la pause de 2002.

Les prix de l'énergie repartent à la hausse, tirés par l'augmentation du prix du fioul (+ 7,2 %) et dans une moindre mesure par celle du prix du gaz (+ 2,2 %). En revanche, les prix du chauffage urbain sont stables et ceux de l'électricité augmentent moins vite que l'inflation (*tableau 3*).

Tableau 3 : Evolution des prix de l'énergie

En %

	Evolution n/n-1			Poids dans les dépenses de chauffage en 2003
	2001	2002	2003	
Electricité	-0,5	+ 0,9	+ 1,1	32
Gaz	19,4	+ 0,4	+ 2,2	31
Fioul	-13,0	- 6,0	+ 7,2	18
Chauffage urbain	+ 3,4	4,6	0,0	5
Charbon	+ 3,0	3,3	+ 1,9	ε

Source : *compte du logement, estimations provisoires pour 2003*

Les hausses de prix pèsent différemment sur les ménages selon leur équipement de chauffage. Les plus fortes augmentations frappent les propriétaires non accédants, plus souvent logés dans des maisons individuelles chauffées au fioul (+ 10,6 % par logement) (*tableau 4*). Les locataires du parc social, plus souvent logés en immeubles collectifs chauffés au gaz, à l'électricité ou au chauffage urbain, subissent des augmentations plus modérées (+ 7,5 %). En revanche, comme les chauffages collectifs s'adaptent beaucoup moins facilement que les chauffages individuels aux variations de température, les ménages vivant en habitat collectif ont retiré moins de bénéfices économiques de la douceur de l'hiver 2002.

Les locataires du parc social sont beaucoup plus sensibles que les autres locataires à l'évolution de leur facture d'énergie, qui représente en moyenne 25 % de leur dépenses courantes de logement, contre 16 % pour les locataires du parc privé, car ils bénéficient de loyers à tarifs préférentiels.

LOGEMENT

Tableau 4 : Dépenses d'énergie et d'eau par filière

Filière	Dépense totale				Dépense par logement			
	Valeur		Evolution		Valeur		Evolution	
	(en milliards d'euros)		(en %)		(en euros par logt)		(en %)	
	en 2003	en 2002	2003/02	2002/01	en 2003	en 2002	2003/02	2002/01
Résidences principales	40,5	37	+ 9,6	-3,4	1 590	1 460	+ 8,4	-4,6
<i>Propriétaires occupants</i>	27,2	24,7	+ 10,3	-4,1	1 900	1 740	+ 9,0	-5,2
Propriétaires accédants	9,4	8,9	+ 5,8	-7,5	1 810	1 710	+ 6,1	-7,4
Propriétaires non accédants	17,8	15,8	+ 12,9	-2	1 950	1 760	+ 10,6	-4
<i>Locataires</i>	13,3	12,3	+ 8,1	-2,1	1 190	1 110	+ 7,1	-3,2
Locataires du parc privé	6,5	6	+ 7,5	-3,8	1 020	960	+ 6,7	-4,7
Locataires du parc social	6,8	6,2	+ 8,7	-0,4	1 400	1 300	+ 7,5	-1,8
Résidences secondaires	1,1	1,1	+ 7,1	-6,8	370	350	+ 5,4	-7,8
Ensemble	41,6	38	+ 9,5	-3,5	1 460	1 350	+ 8,3	-4,6

Source : *Compte satellite du logement, estimations provisoires pour 2003*

Champ : *ensemble des logements ordinaires*

Les charges augmentent en volume, stimulées par les dépenses d'assurance

Les charges acquittées par les ménages pour le logement qu'ils occupent s'élevèrent à 20,6 milliards d'euros en 2003 (*tableau 5*). Elles augmentent un peu plus vite que l'année précédente (5,8 % après 4 %). Les prix s'infléchissent, mais les dépenses augmentent nettement en volume.

Tableau 5 : Les charges ventilées par poste

	Part en 2003 (en %)	Valeur (en millions d'euros)		Evolution 2003/2002 (en %)			Evolution 2002/2001 (en %)		
		2003	2002	Valeur	Volume	Prix	Valeur	Volume	Prix
Charges locatives récupérables									
Entretien et petits travaux des parties communes*	9	1 951	2 115	-7,8	-10,3	+ 2,9	-5,4	-8,6	+ 3,4
Services extérieurs									
Petits travaux dans les logements*	56	11 446	10 811	+ 5,9	+ 2,8	+ 2,9	+ 5,7	2,1	+ 3,6
Multirisques habitation (primes-indemnités)	13	2 579	2 316	+ 11,4	+ 8,0	+ 3,1	-0,7	-3,2	+ 2,6
Frais de personnels									
Personnel d'immeubles*	7	1 417	1 286	+ 10,3	+ 8,5	+ 1,6	+ 10,2	+ 7,5	+ 2,6
Autres dépenses									
Prestations de service	10	2 150	1 958	+ 9,8	+ 7,4	+ 2,2	+ 8,9	+ 6,3	+ 2,4
Déménagements	3	642	612	+ 4,8	+ 4,0	+ 0,8	+ 4,2	+ 1,3	+ 2,9
Frais de baux et d'agence	2	437	402	+ 8,9	+ 6,2	+ 2,5	+ 2,7	-0,2	+ 2,9
TOTAL	100	20 622	19 500	+ 5,8	+ 3,0	+ 2,7	+ 4,1	+ 0,8	+ 3,2

* *Estimation*

Source : *compte du logement, estimations provisoires pour 2003*

L'évolution des charges est essentiellement portée par celle des petits travaux (+ 3,6 %), dans les logements ou les parties communes, qui représentent à eux seuls les deux tiers des montants, soit 13,4 milliards d'euros en 2003. Les prix des travaux ont continué à augmenter en 2003 malgré une inflexion, alors que le volume des travaux reste quasi stable, à un haut niveau.

Les travaux dans les parties communes baissent sensiblement en volume suite à une modification du partage des charges entre collectives et individuelles dans certains immeubles (par exemple, des contrats collectifs d'entretien des chauffages qui deviennent individuels).

Les dépenses d'assurance multirisques-habitation (primes moins indemnités), deuxième poste important après les petits travaux, contribuent pour 23 % à la hausse des charges en 2003. Stables en 2002, elles augmentent de 11,4 % en 2003. Cette forte progression s'explique par des indemnités d'assurance versées qui augmentent peu (+ 1,2 % en 2003) alors que les primes versées augmentent fortement (+ 5,3 %). Face à l'importance des sinistres de ces dernières années, notamment en 2002, les assurances relèvent nettement leurs primes en 2003, mouvement qu'elles avaient amorcé dès 2001.

LOGEMENT

Les barèmes des aides au logement n'ont pas été actualisés en 2003

Alors que les dépenses courantes de logement accélèrent, les aides personnelles³ ralentissent nettement. En 2001 et en 2002, elles avaient augmenté fortement sous l'effet de l'alignement des barèmes des aides au logement du secteur locatif. En 2003, l'absence de mesure nouvelle et surtout l'absence d'actualisation, comme chaque année, des barèmes des prestations au 1er juillet, contribuent à la baisse de 80 000 du nombre de bénéficiaires et à une augmentation du montant moyen de l'allocation versée plus faible qu'en 2002 (*tableau 6*).

Tableau 6 : Aides personnelles versées aux ménages en 2003

	Nombre de bénéficiaires			Montant de l'aide personnelle			Montant moyen apparent	
	en milliers	Évolution (%)		en mds d'euros	Évolution (%)		Évolution (%)	
	2003	2003/02	2002/01	2003	2003/02	2002/01	2003/02	2002/01
Propriétaires	749	-6,7	-5,8	+ 1,4	-7,1	-6,5	-0,4	-0,7
Locataires (hors foyer)	4 770	-0,5	+ 0,4	+ 11,1	+ 2,5	+ 6,7	+ 3,0	+ 6,2
Ensemble des ménages	5 519	-1,4	-0,5	+ 12,5	+ 1,3	+ 4,9	+ 2,8	+ 5,5

Source : compte du logement, estimations provisoires pour 2003

Champ : ensemble des ménages en logements ordinaires

Une actualisation du barème est intervenue au 1^{er} avril 2004 avec effet rétroactif au 1^{er} juillet 2003 et elle a donné lieu au versement d'un complément de prestation en 2004. Mais les ménages ont dû faire face en 2003 à des dépenses de logement en hausse de 6 % avec des aides personnelles d'un montant de 12,5 milliards, en progression seulement de 1,3%.

Le nombre de bénéficiaires propriétaires recule à nouveau sensiblement en 2003 après 2002 et leur allocation moyenne baisse légèrement (150 euros par mois en 2003). Les ménages locataires perçoivent une allocation moyenne de 195 euros par mois, toujours en progression, mais plus modérément.

Les dépenses de logement pèsent davantage dans le budget des ménages

Les dépenses de logement accélèrent alors même que les revenus et les dépenses prises en charge par la collectivité sous forme d'aides personnelles décélèrent (*tableau 7*). Les ménages consacrent environ un cinquième de leur revenu à des dépenses de logement, très exactement 21,1 % en 2003. Cette proportion est sensiblement supérieure à celle de 2002 et dépasse même le point haut atteint en 1996.

Tableau 7 : Les dépenses courantes de logement dans le budget des ménages

	Valeur	Evolution	Evolution
	(en mds d'euros)	(en %)	(en %)
	2003	2003/02	2002/01
Dépenses courantes de logement (1)	226,8	+ 6,0	+ 3,5
Aides personnelles au logement (2)	12,5	+ 1,3	+ 4,9
Dépenses de logement nettes des aides (1) - (2)	214,3	+ 6,2	+ 3,4
Revenu disponible brut des ménages (RDB)	1 015,0	+ 2,3	+ 4,3
Dépenses de logement nettes des aides /RDB (en %)	21,1	+ 0,8 point	-0,2 point

Source : compte du logement, estimations provisoires pour 2003 et Comptabilité nationale

Champ : ensemble des ménages en logements ordinaires

Pour la troisième année consécutive, l'activité économique ralentit. La stagnation de l'emploi et la faible progression des salaires freinent la principale composante du revenu disponible, la masse salariale, dont la hausse se limite à 2,1 % après 3,6 % en 2002. A cette moindre progression des revenus salariaux des ménages, s'ajoute une hausse de leurs impôts (+ 3,3 %) reflétant la crois-

³ Les aides personnelles comprennent l'aide personnalisée au logement (APL), l'allocation de logement à caractère familial (ALF) et l'allocation de logement à caractère social (ALS). L'APL ne s'applique pas dans les départements d'outre mer. Les montants indiqués sont les versements effectués, non compris les frais de gestion.

LOGEMENT

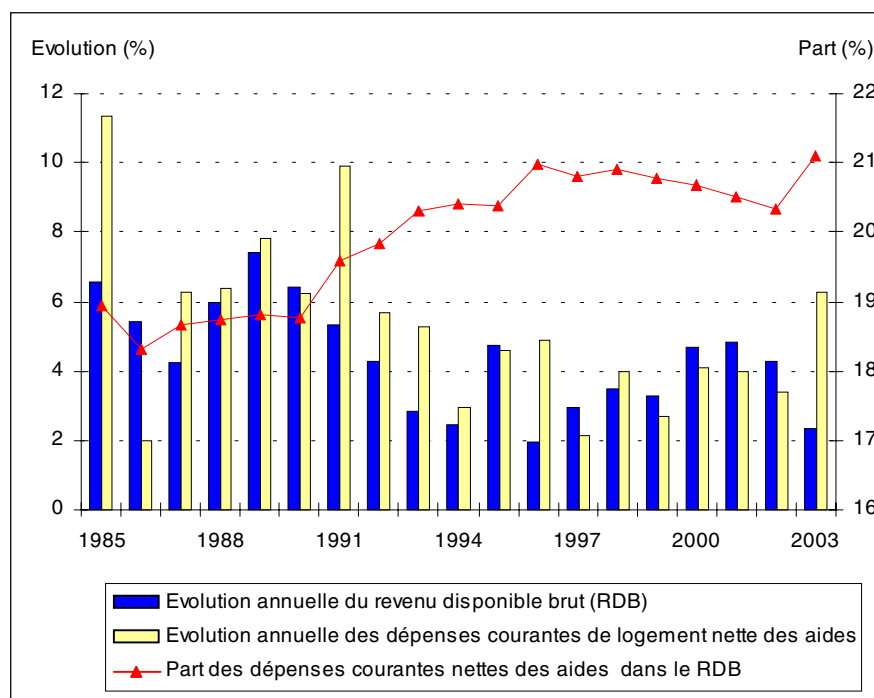
sance de leurs revenus en 2002 et une croissance ralentie des prestations sociales qu'ils perçoivent. Au total, le revenu disponible brut ne progresse que de 2,3 % après trois années de croissance supérieure à 4 %, et le pouvoir d'achat stagne (+ 0,3 %).

Ce ralentissement des revenus des ménages se conjugue avec celui des aides personnelles au logement. Ces dernières jouent un rôle de premier plan car elles financent en moyenne 16% des dépenses de locataires et jusqu'à un cinquième des dépenses des locataires HLM.

Ainsi, pour la première fois depuis 1996, le poids des dépenses de logement à la charge des ménages augmente et dépasse le haut niveau de cette année-là (*graphique 4*). L'embellie économique de ces sept dernières années avait permis d'en atténuer le poids, les revenus des ménages croissant plus rapidement que les dépenses de logement.

En 2003, un ménage dépense en moyenne 8 200 euros pour se loger, soit 4,9 % de plus que l'année précédente. La dépense des locataires (6 300 euros), qui habitent souvent de petits logements collectifs est inférieure à celle des propriétaires (9 700 euros loyers imputés compris).

Graphique 4 : Poids des dépenses courantes dans le budget des ménages



Source : *compte du logement (estimations provisoires pour 2003) et comptabilité nationale*

Encadré 2

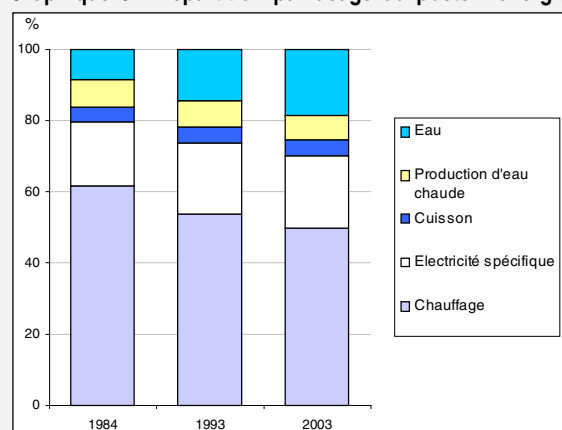
Moins de dépenses de chauffage mais davantage de dépenses d'eau

Le budget « énergie-eau » se monte à près de 1600 euros par résidence principale en 2003. Dans ce total, la moitié seulement sont des dépenses de chauffage (*graphique 5*). Les dépenses d'eau⁴ sont d'un montant équivalent aux dépenses d'électricité à usage spécifique ; elles pèsent chacune 20 % du total. Les dépenses relatives à la cuisson et à la production d'eau chaude sanitaire sont plus modestes et n'en représentent ensemble que 10 %.

⁴ L'eau comprend les postes « captage, traitement et distribution d'eau » et « épuration des eaux usées, élimination et traitement des autres déchets ». L'électricité spécifique comprend la consommation d'électricité hors usages de chauffage, de cuisson et d'eau chaude sanitaire.

LOGEMENT

Graphique 5 : Répartition par usage du poste « énergie-eau » des dépenses courantes.



Source : compte du logement, estimations provisoires pour 2003

Champ : ensemble des résidences principales en métropole

* L'eau comprend les postes « captage, traitement et distribution d'eau » et « épuration des eaux usées, élimination et traitement des autres déchets »

L'électricité spécifique comprend la consommation d'électricité hors usages de chauffage, de cuisson et d'eau chaude sanitaire

Entre 1984 et 2003, le poids de l'eau au sein de ce budget fait plus que doubler, celui de l'électricité à usage spécifique augmente légèrement, tandis que celui des énergies de chauffage (y compris chauffage électrique) se contracte. La réduction du poids des dépenses de chauffage s'explique par les efforts importants qui ont été accomplis pour économiser l'énergie. Elle tient aussi aux évolutions contrastées des prix de l'eau et de l'énergie.

Alors que les prix des énergies de chauffage sont globalement stables ces vingt dernières années, le prix de l'eau croît deux fois plus vite en moyenne que les prix à la consommation (5,5 % par an contre 2,4 %). Cette hausse du prix de l'eau repose pour partie sur la flambée des dépenses d'« épuration des eaux usées, élimination et traitement des autres déchets » : avec 7,7 % d'augmentation en moyenne annuelle sur vingt ans, ce poste représente 40 % des dépenses d'eau en 2003.

Encadré 3

Un compte provisoire

Les résultats présentés dans cette note, sont des résultats provisoires concernant les dépenses de logement en 2003, dans les logements ordinaires (c'est-à-dire hors locaux d'hébergement). Soumis à la commission des comptes du logement le 25 novembre 2004, ils sont susceptibles d'être révisés.

Ils s'appuient sur une estimation du parc de logements 2003 qui sera revue à la mi-février 2005. Les chiffres relatifs aux dépenses de loyer et d'énergie pourront, pour cette raison, être très légèrement modifiés. De plus, en l'absence d'informations statistiques qui ne seront disponibles que dans les prochains mois, certaines données concernant les charges du parc social sont estimées à l'aide de méthodes indirectes. Elles sont susceptibles de varier dans la version définitive du compte. Les montants en cause représentent environ 15 % des montants des charges mais seulement 1 % des dépenses courantes de logement. L'estimation du montant des dépenses courantes et son évolution sont donc bien assurées.

Ces résultats provisoires sont consultables sur internet

http://www.equipement.gouv.fr/statistiques/analyses/etudes/etudes_.htm

Les résultats détaillés définitifs seront élaborés dans le cadre du compte satellite du logement 2003⁵ qui sera présenté à la commission des comptes du logement le 25 mai 2005. Le compte du logement décrit l'ensemble des flux financiers relatifs au logement. Il évalue les dépenses courantes liées à l'occupation d'un logement (loyers, dépenses d'énergie, charges). Il chiffre également les dépenses d'investissement qui concourent à la production de service de logement et les aides publiques qui financent une part des dépenses des propriétaires et des occupants. Il offre par ailleurs une description du parc de logements et des transformations qui l'affectent. Chaque année, il donne lieu à un rapport consultable sur internet à l'adresse mentionnée ci-dessus.

⁵ Le compte du logement est établi conjointement par Virginie Christel, Heidi Magnan et Josée Rakotomalala de la DAEI, Laure Pitrou et Jean-François Pons de la DGUHC. Les rapporteurs sont Claire Plateau (DAEI) et Patrick Poncet (DGHUC).